

# Ville de Bulle

27'500 habitants (+ 65% en 20 ans !)

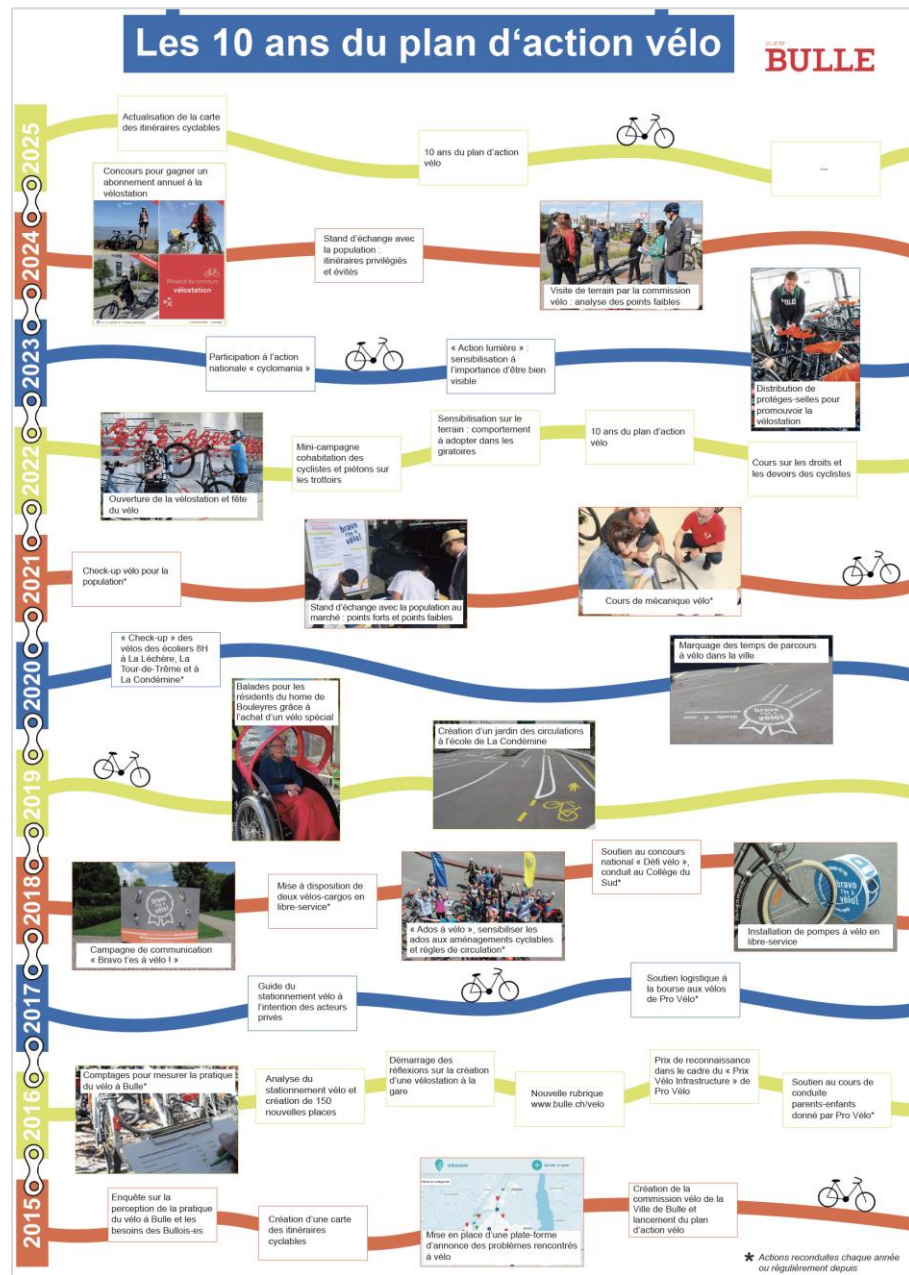
Une culture de la mobilité encore largement dominée par la voiture



# Plan d'action vélo de la Ville de Bulle

## Domaines d'action:

- Concertation
- Promotion
- Information
- Formation
- Infrastructures (réalisations et entretien)
- Données de base





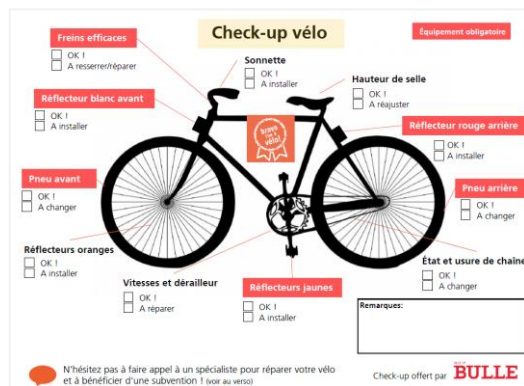
Jardin des circulations



Pumptrack



Cours de conduite



Check-up vélo



Ados à vélo



Défi vélo

Communication

**MOBILITÉ DOUCE**

**Le vélo en famille: plaisir et sécurité**

*Circuler à vélo avec ses enfants n'est pas toujours simple, surtout aux heures de pointe. Entre trafic dense et règles parfois méconnues, quelques conseils pratiques permettent de pédaler sereinement, tout en respectant la loi et les autres usagers.*

*Opter pour le vélo au quotidien est un beau défi pour les familles. Quand les enfants commencent à rouler seuls, l'apprentissage des bons réflexes devient essentiel. Des cours de conduite parents-enfants sont donnés gratuitement chaque année à Bulle, et le jardin des circulations situé à l'école de la Condémine permet de s'entraîner en toute sécurité.*

*Selon la législation fédérale, les enfants jusqu'à 12 ans ont le droit de rouler à vélo sur les trottoirs mais uniquement lorsqu'il n'y a pas de bande ou piste cyclable. Les personnes qui les accompagnent doivent circuler sur la chaussée, ou descendre de leur vélo et le pousser sur le trottoir. Dans tous les cas, courtoisie et prudence restent de mise envers les piétons!*

*Le choix du trajet fait aussi la différence: mieux vaut privilégier les routes à l'écart de la circulation, même si cela implique un petit détour. D'autant plus que tous les quartiers résidentiels ainsi que les centres de Bulle et La Tour-de-Trême seront à terme en zone 30! La carte vélo - fraîchement actualisée - indique les itinéraires recommandés. Prévoir du temps pour éviter le stress augmentera le plaisir du pédalage en famille. Et comme un trajet réussi passe aussi par un vélo en bon état, des check-up vélos sont régulièrement organisés pour les habitant-e-s et les écolei-ère-s à Bulle. Les enfants d'aujourd'hui façonneront le monde de demain - donnons-leur les bons outils dès maintenant!*

**INFOS**

[www.bulle.ch/itineraires-cyclables](http://www.bulle.ch/itineraires-cyclables)  
[www.bulle.ch/velo](http://www.bulle.ch/velo)

**CE QUE DIT AUSSI LA LOI**

**Faire du vélo**

Pas d'âge minimal  
 Maîtrise complète du vélo (équilibre, prudence, pédalage)  
 ♂ ≥ 6 ans sur route principale  
 ♂ ≤ 6 ans + ♀ ≥ 16 ans sur route principale

**Transport d'enfants** (avec siège adapté, vélo-cargo ou remorque avec sièges):  
 Vélo électrique (25 km/h): 4 enfants max.  
 Vélo électrique (45 km/h): 3 enfants max.

**Port du casque**

Obligatoire avec vélo électrique (45 km/h)  
 Recommandé pour les autres cyclistes

**INFOS**

[www.bfu.ch](http://www.bfu.ch)  
 > services > questions juridiques > Vélo électrique: que dit la loi?